

FORMATION À DISTANCE

MAÎTRISER LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'APPRENTISSAGE

**SESSION
DE FORMATION**
7, 8, 10 et 11
décembre

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- **Connaître les fondamentaux de l'apprentissage pour répondre aux questions principales relatives à la conclusion du contrat.**
- **S'approprier les éléments clés du contrat d'apprentissage.**
- **Identifier les missions des Opco concernant l'apprentissage, leurs relations avec le CFA et l'employeur.**
- **S'approprier le plan de relance de l'alternance.**

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Public: Tout professionnel impliqué dans l'apprentissage, travaillant en entreprise, CFA, Opco, relais d'information...

Nombre de participants: 10 personnes (maximum)

Durée forfaitaire estimée: 12h, soit 7h30 de formation synchrone + 4h30 d'exercices appliqués (travaux individuels) en asynchrone

Prérequis: aucun

INTERVENANT(E)S

Romain Pigeaud, juriste consultant spécialisé dans les questions relatives à l'alternance, direction du droit de la formation, Centre Inffo
ou **Marie-Hélène Snyers-Michal**, juriste senior, chargée de formation pour Centre Inffo



Centre Inffo

Contact commercial

contact.formation@centre-inffo.fr

Tél 01 55 93 91 83

www.centre-inffo.fr

THÈME 1

CONTRAT, STATUT ET RÉMUNÉRATION

Objectifs

- Connaître les fondamentaux de l'apprentissage pour répondre aux questions principales relatives à la conclusion du contrat
- S'approprier les éléments clés du contrat d'apprentissage (première partie)

Points traités

- Présentation des objectifs et du déroulement de la formation
- Enjeux de la réforme de l'apprentissage
- Publics et formations certifiantes concernés par le contrat d'apprentissage
- Statut d'un apprenti
- Rémunération de l'apprenti
- Durée du contrat et la durée de la formation certifiante

Séquence 1.1

- Présentation de la méthode et du programme
- Exposé (apport de contenus)

Date : 1^{er} jour de 14h à 16h30

Durée : 2h30

Séquence 1.2

Travaux personnels en asynchrone
Réalisation de quiz et cas pratiques via la [plateforme LMS](#) de Centre Inffo

Date : 2^e jour - matinée

Durée forfaitaire estimée: 1h30

THÈME 2

AIDES FINANCIÈRES ET RUPTURE DU CONTRAT

Objectif

- S'approprier les éléments clés du contrat d'apprentissage (deuxième partie)

Points traités

- Différentes aides publiques éligibles pour l'employeur dont les aides du plan de relance
- Démarches à effectuer par l'employeur
- Financements en provenance de l'Opco
- Différentes réductions de cotisations sociales
- Conditions de rupture d'un contrat d'apprentissage et conséquences de la rupture du contrat pour l'employeur, l'apprenti et le CFA

Séquence 2.1

- Debrief des travaux personnels (1.2)
- Exposé (apport de contenus)

Date : 2^e jour de 14h à 16h

Durée : 2h

Séquence 2.2

Réalisation de quiz et cas pratiques via la [plateforme LMS](#) de Centre Inffo

Date : 3^e jour - matinée au plus tard

Durée forfaitaire estimée: 1h30

THÈME 3

FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE, RÔLE DES OPCO, DÉPÔT DU CONTRAT

Objectifs

- Identifier les missions des Opco concernant l'apprentissage, leurs relations avec le CFA et l'employeur, les financements pour l'apprentissage

Points traités

- Missions des Opco concernant le contrat d'apprentissage
- Convention de formation par apprentissage
- Procédure et calendrier de dépôt du contrat
- Paiements, calendrier de paiements et pièces justificatives demandées par les Opco
- Financements disponibles pour l'apprentissage
- La période d'apprentissage sans employeur

Séquence 3.1

- Debrief des travaux personnels (2.2)
- Exposé (apport de contenus)

Date : 3^e jour de 14h à 16h30

Durée : 2h30

Séquence 3.2

- Réalisation de quiz et cas pratiques via la [plateforme LMS](#) de Centre Inffo

Date : 4^e jour - matinée au plus tard

Durée forfaitaire estimée : 1h30

Séquence 4

- Debrief des travaux personnels (3.2)
- Evaluation de la formation

Date : 4^e jour - après-midi de 14h à 15h

Durée : 1h

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, études de cas, quiz.

Parcours pédagogique à distance composé de :

- 3 visio-conférences en synchrone ;
- travaux personnels en asynchrone via la [plateforme LMS](#) de Centre Inffo.

Mise à disposition de supports de cours, documentation, vidéos sur la [plateforme LMS](#) de Centre Inffo.

Modalité de sanction : une attestation de fin de formation.



